

## **Subventions aux associations sportives bisontines Sport amateur : première répartition - Subventions exceptionnelles - Dotation Coupe d'Europe à l'ESB «F»**

**M. l'Adjoint COLY, Rapporteur** : La Commission des Sports, réunie le 9 avril, propose à l'unanimité l'attribution de subventions aux associations sportives.

### **1 - Sport amateur : première répartition**

#### **1-1 - Rappel des règles d'attribution**

Les clubs sportifs bisontins bénéficient d'une subvention annuelle de fonctionnement au titre du Sport Amateur, sur la base de critères proposés par l'Office Municipal du Sport. Son Comité Directeur a validé pour 2003 les propositions qui ont été retenues par la Commission des Sports :

- *La subvention «sport amateur» comporte trois programmes :*

- . aide au fonctionnement
- . aide pour la participation à une compétition nationale
- . aide pour l'organisation de manifestations sportives nationales ou internationales

• *Les bénéficiaires sont les associations bisontines (siège social à Besançon) affiliées à une Fédération sportive reconnue, justifiant d'une activité de compétition (hors sport d'entreprise) et adhérentes à jour de cotisations à l'OMS*

- *L'aide au fonctionnement :*

- . subvention annuelle versée pour moitié au printemps et moitié à l'automne
- . montant : cotation multipliée par valeur du point
- . valeur du point : décision annuelle du Conseil Municipal
- . cotation : nombre déclaré de licenciés (ou d'équipes pour le football), multiplié par un coefficient de pondération fixé par discipline
- . cas particulier : subvention forfaitaire pour les clubs bénéficiant de soutiens particuliers (ASPTT, BUC, ...) ou pour certaines disciplines (gymnastique FSCF, pétanque, sport scolaire, bowling, billard...)

- *La participation aux compétitions nationales :*

- . aide forfaitaire annuelle pour les clubs dont l'équipe évolue à un niveau national hors contrats d'objectifs
- . versement en deux fois : automne et printemps
- . un barème «sports collectifs», un barème «tennis et tennis de table»
- . décision au cas par cas pour les Championnats par équipes dans les sports individuels

• *L'organisation de compétitions nationales :*

. aide forfaitaire attribuée à une association sportive organisatrice à Besançon d'une compétition de niveau national ou international

. trois forfaits :

\* 750 € pour une compétition officielle

\* 300 € pour une compétition non officielle

\* 450 € par compétition pour plusieurs compétitions officielles.

**1-2 - Aide au fonctionnement : premier versement**

La Commission des Sports, sur la base de ces principes et d'une valeur annuelle du point de cotation de 20,60 € (idem automne 2002) propose les attributions figurant aux tableaux ci-après pour un montant total de 127 435,46 €.

## SUBVENTIONS AU SPORT AMATEUR 2003

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Tiers	CANA	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc	Foot		Coef.	Cotatio n	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement printemps 2003
						Eq. Sen.	Eq. Jeu.					
<b>Associations subventionnées au forfait : un seul versement annuel</b>												
N		1228	Aéro Club du Doubs	Vol à voile	126				Forfait	attente dossier	0,00 €	600,00 €
X			Aiglon Sports	Gymnastique FSCF	24				Forfait	600,00 €	600,00 €	630,00 €
X			Amicale Club Bouliste	Boule Lyonnaise	45				Forfait	630,00 €	630,00 €	200,00 €
X			Amicale Motocycliste du Doubs	Motocyclisme	117				Forfait	200,00 €	0,00 €	200,00 €
X			ASA Séquanie	Sport Automobile					Forfait	200,00 €	0,00 €	200,00 €
X	11883	1185	ASPTT	Omnisports	1041	5	6		Forfait	10 500,00 €	8 330,00 €	10 500,00 €
X			ATSCAB	Bowling	207				Forfait	100,00 €	1 demande	100,00 €
--	11921	1205	Besançon Cyclo Randonneur Bousbotte (La)	Cyclotourisme	87				Forfait	200,00 €	200,00 €	200,00 €
X	14816	1193	BUC	Gymnastique FSCF	125				Forfait	785,00 €	785,00 €	785,00 €
X	10867	1186	Centre Ecole Parachutisme	Omnisports	233				Forfait	700,00 €	700,00 €	700,00 €
--	9676	1247	Centre Ecole Parachutisme	Parachutisme	305				Forfait	370,00 €	370,00 €	370,00 €
X	11856		Centre Médico-Sportif (OMS)	---	256				Forfait	1 750,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €
X	12977		Citadelle (La)	Gymnastique FSCF	655				Forfait	450,00 €	450,00 €	450,00 €
X	12424	1222	Club Alpin Français	Alpinisme	1004				Forfait	4 300,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €
X	14860	1221	District Pétanque	Pétanque	417				Forfait	548,00 €	548,00 €	548,00 €
X		1208	Etrier Bisontin	Equitation	165				Forfait	110,00 €	110,00 €	110,00 €
X			Jeunesse de Palente	Gymnastique FSCF	13				Forfait	550,00 €	550,00 €	550,00 €
N	10175	1265	Snooker Club	Billard	2700	(bisontins)			Forfait	100,00 €	0,00 €	100,00 €
X	12254	20787	UGSEL	Sport scolaire	1818				Forfait	attente dossier	3 500,00 €	3 500,00 €
X			UNSS	Sport scolaire					Forfait	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
X			USEP	Sport scolaire					Forfait	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €

## SUBVENTIONS AU SPORT AMATEUR 2003

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Tiers	CANA	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc.	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement printemps 2003
						Eq. Sen.	Eq. Jeu.					
<b>Associations subventionnées à la cotation : versement de 50 % du montant annuel</b>												
X	14819	1250	ADORR	Course d'orientation	15			0,33	4,95	101,00 €	142,76 €	50,50 €
X	15158	1194	Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	79			1	79,00	1 627,00 €	1 627,40 €	813,50 €
X	13768	1213	ANB	Natation	346			1	346,00	7 127,00 €	8 034,00 €	3 563,50 €
X	12253	1226	Aqua Sport	Plongée	96			0,33	31,68	652,00 €	611,82 €	326,00 €
X		1226	Arc Club	Tir à l'arc	34			1	34,00	700,00 €	515,00 €	350,00 €
X		1212	Archers du CSAMB (Les)	Tir à l'arc	88			1	88,00	1 812,00 €	200,00 €	906,00 €
X			ASGB	Patinage artistique	127			1	127,00	2 616,00 €	2 616,20 €	1 308,00 €
X	12269	1261	Balise 25	Course d'orientation	91			0,33	30,03	618,00 €	571,03 €	309,00 €
X	11668	1248	Base Ball Club	Base Ball	54			1	54,00	1 112,00 €	1 874,60 €	556,00 €
X	181	1216	BBCD	Basket	322			1	322,00	6 633,00 €	5 768,00 €	3 316,50 €
X			Besançon Athletic Club (BES AC)	Basket	86			1	86,00	1 771,00 €	1 730,40 €	885,50 €
X			Besançon Boxe Anglaise	Boxe anglaise	49			2	98,00	2 018,00 €	1 977,60 €	1 009,00 €
X	12253	1226	Besançon BTS (Boxe Totale Shidokan)	Arts martiaux	73			0,33	24,09	496,00 €	nvelle assoc.	248,00 €
X			Besançon Escrime Club	Escrime	33			1	33,00	679,00 €	741,60 €	339,50 €
X			Besançon Gymnastique Rythmique	Omnisports						7 786,80 €	nvelle assoc.	3 893,40 €
X			Besançon Hand Ball Club	Gymnastique (Ecole de) Gymnastique rythmique Hand	56 161 54			1 2 1	56,00 322,00 54,00	1 112,00 €	1 648,00 €	556,00 €
X	12966	1237	Besançon Racing Club	Omnisports						8 440,85 €	7 831,09 €	4 220,43 €
--	--	--		Basket	133			1	133,00			
--	--	--		Cyclisme	43			1	43,00			
--	--	--		Escrime	154			1	154,00			
--	--	--		Tennis	385			0,15	57,75			
--	--	--		Tennis de table	22			1	22,00			
N	1243	1243	Besançon Triathlon	Triathlon				1		dossier non reçu	1 915,80 €	
X	--	--	Bousbotte (La)	Omnisports						824,00 €	865,20 €	412,00 €

## SUBVENTIONS AU SPORT AMATEUR 2003

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Tiers	CANA	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc.	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement printemps 2003
						Eq. Sen.	Eq. Jeu.					
--	11921	1205		Foot	20	1			30,00			
--	--	--		Tennis de table	10			1	10,00	5 768,00 €	5 356,00 €	2 884,00 €
X	25542	23694	BRC Foot	Foot	366	4	16		280,00	865,00 €	1 009,40 €	432,50 €
X		1206	Bregille (ASCC)	Handisport	42			1	42,00	3 584,00 €	4 264,20 €	1 792,00 €
X	12341	1206	BSC	Patinage artistique	174			1	174,00	455,00 €	367,09 €	227,50 €
X	1206	1206	Budo Club	Judo	67			0,33	22,11	2 266,00 €	2 121,80 €	1 133,00 €
X			BVB	Volley	110			1	110,00	4 944,00 €	3 708,00 €	2 472,00 €
X	11930	1200	Clairs-Soleils Hand Ball Club	Hand	337	5	9		240,00	576,80 €	576,80 €	195,50 €
X	11872	1191	Clemenceau Sporting Club	Foot	19			1	19,00	391,00 €	3 440,20 €	2 605,50 €
X	12363	7672	Club de Tir Bisontin	Tir	253			1	253,00	7 341,00 €	5 880,27 €	3 670,50 €
X	10138	6619	DOJO Franc-Comtois	Lutte	1080			0,33	356,40	1 236,00 €	10 753,20 €	5 963,50 €
X			Don Quichotte (AS)	Arts martiaux	41	2			60,00	741,00 €	2 595,60 €	370,50 €
X			Doubs Sud Athle	Foot	193			3	579,00			
X			Dynamique Bisontine	Athlétisme	18			2	36,00			
			Ecole Franc-comtoise de Wing Tsun	Gymnastique rythmique	29			0,33	Adhésion OMS en attente			
X	1192	28175	Entre-Temps	Escalade	146			0,33	48,18	992,00 €	nouvelle	496,00 €
X	29260	1192	ESB F	Hand	273			1	273,00	5 623,00 €	assoc.	2 811,50 €
			ESB M	Hand	194			1	194,00	3 996,00 €	3 708,00 €	1 998,00 €
			Espoir Club de Besançon	Foot	35	2			60,00	1 236,00 €	nouvelle	618,00 €
X	--	--	Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Omnisports						1 632,55 €	882,71 €	816,28 €
--	14857	1263		Cyclisme	35			1	35,00			
--	--	--		Tennis	115			0,15	17,25			
--	14862	1229	Française (La)	Tennis de table	27			1	27,00	3 955,00 €	2 719,20 €	1 977,50 €
X	20584	17668	Franche-Comté Judo	Haltérophilie	192			1	192,00	720,00 €	781,77 €	360,00 €
X			Full Contact	Judo	106			0,33	34,98	721,00 €	803,40 €	360,50 €
X	22115	1298	IKS ASEP	Boxe américaine	35			1	35,00	1 074,00 €	1 155,66 €	537,00 €
X	11671	1218	Indépendante Comtoise	Karaté	158			0,33	52,14			
X				Omnisports						10 258,80 €	14 378,80 €	5 129,40 €

## SUBVENTIONS AU SPORT AMATEUR 2003

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Tiers	CANA	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc.	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement printemps 2003
						Eq. Sen.	Eq. Jeu.					
--	--	--		Gymnastique	152			2	304,00			
--	--	--		Gymnastique (Ecole de)	194			1	194,00			
X	17972	9840	Jeunes Footballeurs de Palente	Foot	21	2			20,00	412,00 €	1 demande	206,00 €
X	45643		Judo Club de Besançon	Judo	20			0,33	6,60	135,00 €	142,76 €	67,50 €
X	14657	1213	Judo Club du Doubs	Judo	70			0,33	23,10	475,00 €	469,06 €	237,50 €
X	1184		Karaté Sport 25	Karaté	75			0,33	24,75	509,00 €	557,44 €	254,50 €
X	12260	1214	Méduze	Plongée	71			0,33	23,43	482,00 €	584,63 €	241,00 €
X	15086	1348	Montrapon (ASC)	Foot	180	6	3	1	210,00	4 326,00 €	3 296,00 €	2 163,00 €
X	13841	13731	Olympique Bisontin	Rugby	202				202,00	4 161,00 €	4 552,60 €	2 080,50 €
X	12672	1242	Orchamps Palente AS	Foot	109	0	5	1	50,00	1 030,00 €	1 030,00 €	515,00 €
X			Palente Orchamps HB	Hand	156			1	156,00	3 213,00 €	2 678,00 €	1 606,50 €
X			Pistoliers de Besançon (CTPB)	Tir	104			1	104,00	2 142,00 €	2 101,20 €	1 071,00 €
N			PKA	Karaté				0,33		dossier non reçu	849,75 €	
X			Planoise Saint-Ferjeux	Foot	204	4	6		180,00	3 708,00 €	2 884,00 €	1 854,00 €
X			Portugais de Besançon (AS)	Foot	24	1			30,00	618,00 €	618,00 €	309,00 €
X			Prés de Vaux (US)	Foot	191	3	6		150,00	3 090,00 €	2 678,00 €	1 545,00 €
X	14211	1232	PSB	Omnisports						9 624,11 €	9 961,75 €	4 812,06 €
--	--	--		Arts martiaux	31			0,33	10,23			
--	--	--		Foot	329	4	11		230,00			
--	--	--		Hand	62			1	62,00			
--	--	--		Judo	192			0,33	63,36			
--	--	--		Tennis	324			0,15	48,60			
--	--	--		Tennis de table	53			1	53,00			
X	11330	1238	Ring Olympique Bisontin	Boxe anglaise	87			2	174,00	3 584,00 €	3 419,60 €	1 792,00 €
X			Roller Hockey	Roller Hockey	80			1	80,00	1 648,00 €	1 071,20 €	824,00 €
X	12671	9843	Saint-Claude (La)	Omnisports						13 225,20 €	13 781,40 €	6 612,60 €

## SUBVENTIONS AU SPORT AMATEUR 2003

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Tiers	CANA	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc.	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement printemps 2003
						Eq. Sen.	Eq. Jeu.					
--	--	--		Gymnastique Gymnastique (Ecole de)	299 44			2 1	598,00 44,00			
			Satellite	Omnisports						en attente		
x	36375		Shotokan (Le)	Boxe anglaise Boxe française Karaté	95			2 0,33	31,35	645,00 €	890,54 €	322,50 €
x	2557	1219	SNB	Omnisports						10 629,60 €	11 309,40 €	5 314,80 €
--	--	--		Aviron Canoë Kayak	166 184			2 1	332,00 184,00			
x	12257	775	Tennis de table de Planoise Tour Prends Garde (La)	Tennis de table	20			1	20,00	412,00 €	412,00 €	206,00 €
x			Turque de Besançon (ASC)	Echecs	142			0,33	46,86	965,00 €	883,74 €	482,50 €
x		1213	UFFB	Foot	26	1			30,00	618,00 €	115,57 €	309,00 €
x	11858	1201	UTINAM	Foot	98	3	1		100,00	2 060,00 €	2 060,00 €	1 030,00 €
x	5589	1234	Velotte (ASC)	Tir	52	3		1	52,00	1 071,00 €	1 339,00 €	535,50 €
x	15309	1223	Volant Bisontin	Foot Badminton	193 182	3 6			150,00 182,00	3 090,00 € 3 749,00 €	2 884,00 € 3 440,20 €	1 545,00 € 1 874,50 €
					18574	39	65		9 548,84	225 777,91 €	210 550,63 €	127 435,46 €

**1-3 - Participation aux compétitions nationales**

Deuxième versement pour la saison 2002/2003 - montants identiques au versement automne 2002 :

* AS Palente Orchamps (hand)	1 524 €
* BBCD (basket féminin)	5 335 €
* BRC (tennis)	839 €
* BVB (volley masculin-féminin)	7 241 €
* ESB «F» (hand féminin équipe 2)	5 335 €
* ESB «M» (hand masculin équipe 2)	1 906 €
* UFFB (foot féminin)	5 335 €
<b>Total</b>	<b>27 515 €</b>

La dépense totale «Sport Amateur» soit 154 950,46 € est à prélever sur les crédits inscrits au chapitre 92.40.6574 / 89058 / 20300.

**2 - Subventions exceptionnelles pour organisation de manifestations**

* Ligue de FC de Tennis : Open de Tennis	10 000 €
* Golf de Besançon : Open de Besançon	2 000 €
* Fédération de Pétanque : Grand Prix de la Ville	300 €
* Volant Bisontin : Tournoi international badminton	300 €
* PSB : stage de football équipe «jeunes»	200 €
<b>Total</b>	<b>12 800 €</b>

Le versement interviendra sur présentation d'un bilan moral et financier de chaque manifestation.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2003 :

. 12 600 € chapitre 92.40.6574 / 95021 / 20300

. 200 € chapitre 92.40.6574 / 20300

**3 - Dotation Coupe d'Europe ESB «F»**

Les contrats d'objectifs adoptés en juin 2002 par le Conseil Municipal prévoient l'attribution d'une dotation forfaitaire de 6 000 € par tour de Coupe d'Europe joué par une équipe bisontine.

Il est proposé d'attribuer 24 000 € à l'ESB «F» pour les quatre tours joués en 2003.

La dépense est à imputer sur les crédits inscrits au chapitre 92.40.6574 / 90012 / 20300.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces attributions.

**«M. LE MAIRE :** Je veux féliciter encore l'ESB «F», on est en passe, je l'espère, de réaliser le grand chelem. Notre équipe a gagné la Coupe de France, la Coupe de la Ligue. Elle est championne de France et elle est bien partie, même si nous savons que cela sera très difficile, pour être aussi championne d'Europe. Pour le sport bisontin, mais aussi le sport féminin qui n'a pas sa juste place au niveau des médias nationaux, qui est peu reconnu, je crois que c'est vraiment un très très grand succès. Nous avons un regret bien sûr, vous l'avez vu dans la presse, c'est qu'il n'y a pas de place pour tout le monde au Palais des Sports, mais nous avons pris la décision de mettre un écran géant place Saint-Pierre où nous espérons qu'il y aura fête. Nous voulons que tous les habitants de l'agglomération puissent venir voir ce match à 19 heures place Saint-Pierre dimanche. Je fais aussi un voeu, c'est que toutes celles et tous ceux qui viendront là soient en rouge et blanc. Je pense que ça ne pèsera à personne d'être en rouge pour une fois, en rouge et blanc, je crois que ce serait quelque chose d'important. Nous on va être obligé de revenir du congrès du PS, on pourra être en rose et blanc ! Mais je reviendrai avec beaucoup de plaisir pour assister à la victoire de l'ESB «F». C'est vraiment quelque chose de chouette pour le hand, pour les filles et pour Besançon.

Le BRC, lui, est aux portes de la Ligue 2 puisque même si ce n'est pas encore gagné c'est quand même bien parti, on croise tous les doigts. Une victoire vendredi aurait assuré la montée. Si le BRC accède à la ligue 2 le 23 mai il y aura une fête au stade Léo Lagrange pas encore reconstruit mais pour le dernier match à domicile de la saison.

Quant au BBCD, il va vraisemblablement jouer les «play off». On espère qu'il va monter en Pro A et je crois que tout cela est bien pour la ville parce que vous savez qu'il y a un effet d'entraînement au niveau de l'ensemble des clubs de Besançon.

J'ai parlé du hand, du basket et du foot mais il y a tous les autres sports et j'ai rencontré encore dernièrement un chef d'entreprise qui s'appelle M. ALBERICI qui vient de reprendre une société qui s'appelle DIACLONE. On a réussi à le faire revenir sur Besançon. Nous allons d'ailleurs avoir une conférence de presse chez DIACLONE jeudi à 11 h 30. Cette société est spécialiste mondial des anticorps monoclonaux et des maladies rares. Elle devait quitter Besançon, aussi nous nous sommes investis avec Vincent FUSTER et le service Développement Économique de l'agglomération pour qu'elle reste ici où elle va créer des emplois. C'est un leader mondial des traitements pour les maladies rares et la première fois que je l'ai rencontré, il m'a dit : Monsieur le Maire, dites-moi ce qu'il faut que je dise à mes cadres -c'est des Lyonnais- pour qu'ils viennent à Besançon, parce l'on parle souvent de la TP et de ces choses-là mais il n'y a pas que ça. Et nous avons discuté toute la soirée sur l'intérêt de l'agglomération, le désenclavement de la ville, mais aussi de la culture à Besançon, du sport à Besançon, de l'Université, tout ce qui fait qu'une ville comme la nôtre est une ville qui bouge, des associations aussi bien sûr, de la qualité de l'enseignement et de Besançon.clic parce qu'il l'avait vu... Je crois que c'est avec tous ces arguments-là qu'on peut faire venir une entreprise. J'ai peut-être fait une légère digression mais c'est important pour dire combien le sport, la culture, sont aussi des outils pour le développement économique.

**M. Jean-Loup COLY :** Monsieur le Maire, juste pour m'associer évidemment à mon tour aux félicitations à adresser à l'ESB «F», au BRC, à l'ensemble de nos clubs d'ailleurs parce que ce week-end on a eu aussi deux autres montées, je vous le signale : en rugby, l'Olympique Bisontin et en hand-ball féminin aussi, Palente-Orchamps, c'est donc un bon week-end pour le sport bisontin. Sur l'ESB «F» je voudrais simplement ajouter à ce qui a été dit, un salut amical à mon collègue et ami Jacques MARIOT car naturellement le succès de cette année c'est aussi le sien et je tenais à le dire.

**M. LE MAIRE :** J'ajouterai même un salut amical à son voisin, l'ancien adjoint aux sports qui est aussi l'ancien président de l'ESB, Vincent FUSTER. En fait, on se félicite tous mais on est surtout très heureux de tous ces résultats».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Sports, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

*Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.*